

RAPPORT ANNUEL

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME
DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

POUR L'ANNÉE 2017

Présenté le 24 janvier 2018

Tel que mentionné au règlement no.5-2014 à l'article 2.15, le comité consultatif d'urbanisme est tenu de présenter au conseil de la municipalité, un rapport annuel de ses activités.

C'est donc avec plaisir que je vous présente un rapport illustrant l'ensemble des activités du comité pour l'année 2017.

Membres du comité :

Madame Ève Drouin, messieurs, Jacques Comtois, Alain Durand, Yvon Forget, Pierre Guyon, Denis Huberdeau et Michel Robert,

Suite à l'élection de monsieur Michel Robert comme maire, celui-ci est remplacé par madame Annie Houle comme deuxième représentant du conseil municipal.

Nombre de réunions

Au cours de l'année 2017, le comité a tenu officiellement huit (6) réunions, soit deux de moins que l'année 2016. Il y a eu quorum à toutes les réunions.

Durée de mandat des membres

Tel qu'indiqué à l'article 2.4 du règlement, la durée du mandat de chaque membre est d'au plus deux ans et est renouvelable par résolution du conseil. Le mandat des membres étant échu cette année, le conseil municipal devra procéder à la nomination de ceux-ci au début de l'année 2018.

Activités du comité

Tout au long de l'année 2017 le comité est intervenu dans l'étude de seize situations soit le même nombre que l'an dernier. Parmi ces situations, treize étaient en relation avec la procédure d'approbation de P.I.I.A , les trois autres étaient en lien avec des questionnements sur d'éventuelles modification règlementaires. Aucune était en relation avec la procédure de demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et, il est à noter que des seize situations étudiées, aucune ne s'est répétée.

Aussi, parmi les 14 demandes de citoyens, incluant les P.I.I.A., les membres du comité consultatif en ont recommandé positivement treize, soit environ 93%.

Voici la liste des sujets mis à l'ordre du jour en 2017

- 1- P.I.I.A. Marc Fontaine; Reconstruction 150, rue de l'Anse
- 2- Mise à jour des codes de construction
- 3- Bonification du règlement de P.I.I.A.
- 4- P.I.I.A. Judith Marin; Agrandissement au 675, rue Richelieu

5- P.I.I.A. Ginette Langlois; Agrandissement au 133, Verchères

- 6- P.I.I.A. Jacques Trottier; Agrandissement au 240, rue Val d'Or
- 7- P.I.I.A. Catherine Riendeau; Remplacement au 93, rang des 60
- 8- Implantation de bâtiment secondaire en cour avant
- 9- P.I.I.A. Louis-Philippe Daigneault; Nouvelle construction lot 5 311 547
- 10- P.I.I.A. Jocelyn Olivier; Nouvelle construction lot 5 310 930
- 11- P.I.I.A. Agri-Vallée; Nouvelle construction lot 5 311 254
- 12- P.I.I.A. Alain Lavallée; Nouvelle construction lot 6 110 450
- 13- P.I.I.A. Daniel Cyr; Agrandissement lot 5 311 545
- 14- P.I.I.A. Jean-Yves Moreau; Agrandissement lot 5 310 326
- 15- P.I.I.A. Michel Nadeau; Agrandissement lot 5 310 908
- 16- P.I.I.A. Jocelyne Benoit; Remplacement de maison lot 5 311 583.

Enfin, je tiens à souligner le travail remarquable réalisé par les membres qui ont pris une part active au comité et qui ont contribué au progrès de notre municipalité.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Yvon Tardy b. urb
Inspecteur municipal et
secrétaire du comité

Michel Robert
Président